

mettant pas qu'il y ait des Saints va, dit-on, renvoyer la malencontreuse décoration.

La Gazette de France vient de recevoir un second avertissement pour complot infidèle d'une des séances du Corps législatif.

Une nouvelle importante, dont le bruit avait circulé ces jours derniers, mais qui paraissait des plus invraisemblables, est aujourd'hui mentionnée en ces termes dans une dépêche venue par voie de Suez, 5 novembre :

« Ile Maurice, 5. — On apprend de Madagascar que le roi Radama est toujours vivant et qu'abandonné comme mort par ses assassins, il a été retrouvé par ses partisans, et caché par eux depuis l'attentat. »

M. Adrien de Brimont vient de publier une lettre aussi vive que spirituelle, adressée à M. Gladstone, chancelier de l'Echiquier.

Il l'a intitulée : *Une Restauration à faire.* Cette restauration, c'est tout simplement celle du royaume des Deux-Siciles.

On ne peut avoir oublié que M. Gladstone par ses écrits, par ses discours, par ses affirmations, fut l'un des plus ardents promoteurs des événements qui amenèrent la chute de la maison régnante de Naples. M. de Brimont s'empare de ces souvenirs pour faire le tableau du royaume qui s'est fondu dans l'unité italienne, et ce tableau est loin d'être brillant. L'auteur ne ménage pas les avertissements sévères aux ministres de la Grand-Bretagne.

« Malheur, dit-il, aux petits états qui ferment leurs frontières à vos produits, qui repoussent les compagnies anglaises, qui refusent de vous inféoder leurs richesses ; ils sont condamnés d'avance à recevoir des proconsuls de votre choix, mal déguisés sous une royauté nominale ; ou bien vous les livrez tout vivants à la révolution, qui en fait la curée de comble à demi avec vous. »

M. Drouyn de Lhuys ne sera revenu cette semaine de Compiegne à Paris que pour sa réception hebdomadaire, car Son Excellence retourne demain auprès de Sa Majesté.

La gravité et la multiplicité des affaires diplomatiques à l'ordre du jour expliquent suffisamment ces allers et retours de notre ministre des relations extérieures, de la résidence impériale à Paris. On remarque du reste depuis quelques jours un échange très actif de dépêches entre Paris, Vienne, Berlin et Saint-Petersbourg. Ces dépêches s'occupent, dit-on, exclusivement des affaires danoises.

On assure que l'Empereur a signé mardi le décret relatif à l'arrangement intervenu entre la Banque de France et la Banque de Savoie.

On affirme également dans les cercles financiers les mieux informés que les difficultés survenues dans ces derniers temps entre la Compagnie de Suez et le vice-roi d'Egypte viennent d'être heureusement arrangées.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

Nous apprenons l'arrivée à Auch, dans le courant de ce mois, d'un jeune fils de la reine Pomaré et de plusieurs Tahitiens, ses parents, qui viennent en France pour y faire leur éducation. Ces jeunes gens parcourront les rues de la ville ; on les a vus se rendant à l'hôtel de la préfecture.

Le fils de la reine Pomaré et ses compagnons d'études passeront l'hiver à la maison de Lavacan, près Auch, sous la direction des frères Plœrmel, aux soins desquels ils ont été confiés.

— On lit dans la circulaire de M. John Hudson et Co, exportateurs de charbons à Sunderland, que la totalité des produits de chaque sorte de charbons extraits des mines de la Grande-Bretagne s'est élevée, pendant l'année dernière, à 81.638.338 tonnes, estimées à une valeur de 918 millions 431.000 francs.

— Un procès curieux, et qui donne une idée de ce que peuvent durer les affaires litigieuses en Angleterre, vient de se terminer mercredi.

Il s'agissait d'une réclamation faite par un créancier contre une faillite remontant à 1754 et qui vient enfin d'être admise par les tribunaux.

Le Times, qui rend compte de cette décision, ajoute naïvement que l'avoue de la faillite était mort depuis quelque temps, ce qui complique les difficultés du règlement.

— Le plus vieux couple qui soit au monde existe à Marulan, en Australie. Le mari et la femme sont âgés respectivement de cent onze et de cent sept ans. Il est vrai qu'ils manquent à tous leurs devoirs de centenaires : ils ne peuvent pas faire dix milles à pied tous les jours, et ne lisent plus, même avec des lunettes ; ils sont extrêmement affaiblis par leur âge et ne quittent pas le lit. Mais ils ont conservé, dit-on, leur raison, et peuvent encore voir et entendre.

Le mari est arrivé à Sydney avec la première flotte de convicts, en 1788 ; il y a donc soixante-quinze ans qu'il réside dans la colonie de la Nouvelle-Galles du Sud.

Moins heureux en France, nous pouvons constater cependant que Vannes possède en ce moment un ménage que l'on peut regarder comme le *doyen des ménages de France.*

M. et Mme du L... sont âgés l'un de quatre-vingt-dix et l'autre de quatre-vingt-treize ans. Ils sont époux depuis

soixante-onze ans. Sans avoir toute la vacuité de la jeunesse, ils sont cependant encore assez dispos, pour que l'on n'ait pas à pressentir une fin prochaine.

— D'après l'Economist, l'Irlande s'enrichit et se régénère en se dépeuplant. Voici en quels termes cette doctrine assez singulière est résumée par ce journal :

« Cet accroissement extraordinaire de l'émigration pendant le cours de cette année est dû sans doute à la détresse continue causée par le déficit des trois récoltes précédentes ; mais aussi en grande mesure par la demande de nouveaux fonds allant en Amérique fournir des volontaires à la guerre civile. Toutefois ce mouvement fut-il persistant et chronique, nous avouons que nous l'envisageons avec la satisfaction la plus grande. Mettons de côté le sentiment ou l'égoïsme et considérons la question en hommes de sens. Nous comprenons qu'un poète patriote de l'Irlande dont l'imagination est plus forte que la raison se lamentait sur les cargaisons d'Irlandais abandonnant leur terre natale, la maison de leurs pères même quand ils échangeaient par là une vie de misère et de privations pour une vie de prospérité et de progrès. Nous pouvons comprendre un ministre anglais de la guerre regardant avec quelque malaise la dépopulation graduelle d'un pays qui est sa source de recrutement les meilleurs et la plus sûre ; mais que des hommes sachant que c'est précisé en la misère de l'Irlande qui produisait cette source de recrutement et que chaque émigrant quitte son pays pour son bien et pour le nôtre gémisse sur cette émigration, c'est ce qui nous paraît simplement naïf ou immoral. L'émigration a sauvé et sauvera l'Irlande. »

SERVICE DES POSTES.

De la suscription des lettres.

Le public ne saurait apporter trop de soin à la rédaction de l'adresse des lettres qu'il confie à la poste, afin d'éviter les fausses directions. Les noms doivent être écrits très lisiblement, et surtout le nom du bureau de poste ou de distribution qui dessert le lieu de destination. Lorsque le lieu de destination a une dénomination commune à plusieurs localités, soit en France, soit à l'étranger, on doit indiquer le nom du pays étranger ou du département français, par exemple : Valence (Espagne), Valence (Drôme), Grenade (Espagne), Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne). Lorsque dans le même département deux bureaux portent le même nom, il est essentiel de les désigner par les indications complémentaires ajoutées à leur nom principal pour les distinguer l'un des autres. Il est fort important aussi, pour les grandes villes, d'indiquer la rue et le numéro de la demeure du destinataire.

Le timbre d'affranchissement doit être placé sur l'angle droit supérieur de la lettre.

Timbres-poste. — De leur valeur. — De leur emploi.

Les timbres-poste sont de huit valeurs différentes : 1 centime, 2 centimes, 4 centimes, 5 centimes, 10 centimes, 20 centimes, 40 centimes, 80 centimes. Ces divers timbres-poste sont différenciés entre eux par leur couleur. Ils sont vendus dans les bureaux de poste, dans les débits de tabac et par les facteurs et les boitiers des postes.

Les particuliers doivent coller eux-mêmes les timbres-poste sur les objets à affranchir.

Toute lettre pour l'intérieur revêtue d'un timbre-poste insuffisant est considérée comme non affranchie et taxée comme telle, sauf déduction du prix du timbre. Ainsi, par exemple, lorsqu'une lettre pesant plus de 10 grammes est affranchie avec un timbre de 20 centimes, elle est considérée comme non affranchie ; elle doit être déduisant 20 centimes que représente le timbre bleu, il reste à payer 40 centimes.

Le poids des timbres-poste est compris dans le poids des lettres sur lesquelles ils sont apposés.

Pénalités applicables aux contrevenants aux lois sur le poste.

1^o Transport illicite de correspondance. La loi interdit le transport, par toute voie étrangère au service des postes : 1^o des lettres cachetées ou non cachetées circulant à découvert ou renfermées dans des sacs, boîtes, paquets ou colis ; 2^o des journaux, ouvrages périodiques, circulaires et avis divers, imprimés, lithographiés ou autographiés ; elle interdit, en outre, de renfermer dans les imprimés, échantillons, papiers de commerce ou d'affaires, affranchis à prix réduit, aucune lettre ou note pouvant tenir lieu de correspondance. Toute contrevenant est punie d'une amende de 150 à 300 francs, et, en cas de récidive, d'une amende de 300 à 3,000 francs. (Arrêté du 27 prairial an IX et lois des 22 juin 1854 et 25 juin 1856).

Par exception aux dispositions qui précèdent, les ouvrages périodiques non politiques formant un paquet dont le poids dépasse un kilogramme, ou faisant partie d'un paquet de librairie qui dépasse le même poids, peuvent être expédiés par une autre voie que celle de la poste, mais à la condition expresse que, dans l'un et l'autre cas, les exemplaires ne porteront aucune mention ou suscription de nature à en faciliter la remise à d'autres personnes que le destinataire du paquet.

Des annotations manuscrites, consignées sur les échantillons ou sur les papiers d'affaires eux-mêmes, peuvent également être ajoutées moyennant l'acquiescement préalable d'une taxe supplémentaire de 20 centimes.

Beaucoup de personnes ne peuvent tolérer l'HUILE DE FOIE DE MORUE, qu'elle soit blanche ou brune, épurée ou non, additionnée de substances qui tendent à masquer son goût et son odeur, elle n'en est pas moins très souvent vomie ou mal supportée. Nous sommes heureux d'apprendre que, après un grand nombre d'expériences faites dans les hôpitaux, la plupart des médecins de Paris ont adopté le SMOP DE RAIFORT IODÉ, PRÉPARÉ A FROID, DE M. GRIMAULT, comme le remplaçant avec avantage.

4475-6259

BULLETIN FINANCIER.

27 novembre 1863.

Des offres assez nombreuses amènent dès le début une nouvelle dépréciation de la rente et du Mobilier.

Quelques personnes parlent d'emprunt. Les banquiers allemands continuent leurs ventes qu'ils expliquent assez, du reste, la gravité croissante de l'affaire des duchés par suite de l'agitation qui règne en Allemagne.

Si la situation politique générale ne semble pas s'améliorer, il faut au moins constater qu'il n'en est pas de même de la situation financière.

L'encaisse de la Banque est toujours en voie de reconstitution. La Bourse n'est pas meilleure et clôture. La rente finit à 66.95 après avoir fait 67.05 au plus haut et 66.90 au plus bas.

Les consolidés anglais sont comme hier à 91 1/8 à 1/4.

L'Italien s'est tenu de 72 à 72.40 et le Mobilier français de 1081.25 à 1072.50.

L'Espagnol est à 650.

L'Orléans reste à 977.50 ; le Nord à 975 ; l'Est à 482.50 ; le Lyon à 950 ; le Midi à 690.

Les Autrichiens sont cotés 393.75 ; les Lombards 521.25 ; les Russes 410.

Les Romains ont baissé à 400 et les Sardes à 401.25.

Les S ragosses sont à 627.50, les Nord d'Espagne à 532.50 ; les Suez à 475.

Cours moyen du comptant : 3 ^o/₁₀₀ 67 fr. 4 1/2, 95.02 1/2.

Banque de France, 3,370.

Crédit foncier, 1,267.50.

Pour tous les articles non signés, J. Rebourg.

Les personnes qui désiraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien et espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.

La maison MENIER a trouvé dans le rapport sur l'Exposition internationale de Londres (1862), une nouvelle récompense de ses efforts à propager la consommation générale du chocolat — Après avoir rappelé que les produits de M. MENIER sont au nombre de ceux que le jury a particulièrement remarqués, le rapporteur ajoute :

« Les produits de M. MENIER sortent de sa belle usine de Noisiel, où il dispose d'un outillage et d'une série d'appareils qui permettent d'opérer sur des quantités de matières premières assez considérables pour obtenir annuellement 1,800,000 kilogrammes de chocolat M. MENIER, par l'extension qu'il a donnée à sa fabrication, par l'activité commerciale qu'il a déployée, a puissamment contribué à répandre l'usage du chocolat. »

Une médaille lui a été décernée pour « excellence de qualité » de son chocolat.

Le CHOCOLAT MENIER se vend partout. — Pour ne pas être trompé par les contrefaçons, exiger les marques de fabrique et la signature MENIER. 4030-5763

MAUX D'ESTOMAC.

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de la poitrine, trouveront dans le RACHAOUT de DELANGRENIER un édulcorant nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôts dans toutes les villes.

Purgatif de Desbrière.

Composé avec la magnésie pure, le CHOCOLAT DESBRIÈRE purge parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur DÉPURATIF dans les affections chroniques ; pris de temps en temps, il expulse la bile et les humeurs qui séjournent dans les viscères. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se défier des contrefaçons.)

VINAIGRE de toilette COSMACÉTI

supérieur par son parfum et ses propriétés légères et rafraichissantes. — Dépôts chez les Parfumeurs. 4093-6037

Placement de capitaux

En compte courant avec chèques.

L'intérêt alloué aux dépôts en compte courant avec chèques est de 4 ^o/₁₀₀ l'an.

Bons à trois mois 4 1/2 ^o/₁₀₀ »

Bons à six mois 5 ^o/₁₀₀ »

Bons à un an 6 ^o/₁₀₀ »

La maison se charge également et gratuitement, pour le compte des déposants, de l'encaissement des effets de commerce sur Paris et des coupons des valeurs industrielles.

MM. L. MONTIER & comp., banquiers, rue Richer, 47, à Paris. 4152-6234

INSTITUTION PRÉPARATOIRE

dirigée par M. LOROL, 49, rue d'Enfer, Paris. La première division comprend l'École de Marine ; la deuxième, les candidats aux Ecoles Polytechnique, Militaire, Centrale et les aspirants au Baccalauréat-ès-sciences. Dans le but de faire gagner aux élèves un temps précieux pour leur admission, de nouveaux cours seront ouverts le 5 janvier prochain. 4203-6346

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

Compagnie générale transatlantique

SERVICE DIRECT DE
ST-NAZAIRE AU MEXIQUE
Avec escales à Fort-de-France (Martinique) et à Santiago de Cuba
Par les paquebots LOUISIANE, FLORIDE, VERA-CRUZ, TAMICO.

Départ de St-Nazaire le 16 de chaque mois
Correspondance par bateaux à vapeur à Santiago de Cuba avec la Havane, Port-au-Prince (Haïti) et Kingstown (Jamaïque).

Service annexe de Fort-de-France à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) et à Port of Spain (Trinidad), avec escale à Sainte-Lucie, Saint-Vincent et la Grenade, par le paquebot Cacique.

Correspondance par bateau à Port of Spain (Trinidad), avec Carupano, Cumana, La Guayra et Porto Cabello.

A Paris, au siège de la Compagnie, 15, place Vendôme ; 20, boulevard des Capucines (Grand hôtel) ;
A Saint-Nazaire, à M. de VIAL, agent ;
A Dunkerque, à MM. Victor et Léon DERODE, rue du Quai, 7 ;
A Lille, aux mêmes, rue de l'Hôpital-Militaire, 7.

Le départ du 16 décembre de St-Nazaire sera effectué par le paquebot-poste transatlantique VERA-CRUZ, commandé par M. Rocandé.

VICTOR & LÉON DERODE.
Dunkerque, 20 novembre 1863.

COMPAGNIE DES Mines de Béthune.

DÉPÔT DE CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES.

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

(l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 30

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 75
2^o id., 1 fr. 65

PINES NOISSETTES, 1 fr. 50

(l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 25

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 70
2^o id., 1 fr. 60

PINES NOISSETTES, 1 fr. 45

(l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 15

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 65
2^o id., 1 fr. 55

PINES NOISSETTES, 1 fr. 40

(Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront défalqués sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.
S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivrée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

THÉÂTRE DE LILLE.

Dimanche 29 novembre 1863.

Représentation extraordinaire avec le concours de M. DERVAL, du théâtre du Gymnase de Paris.

Abonnements et entrées de faveur suspendus.

GRAND SUCCÈS.

LALLA-ROUKH, opéra comique en 2 actes, musique de Félicien David. (Décors nouveaux).

MONTJOYE, comédie-drame en 5 actes, le plus beau succès dramatique de l'année. On commencera à 5 heures 3/4.

Avis important. — Le spectacle sera terminé à 11 h. 40 m.

Le bureau de location restera ouvert jusqu'à 5 h. 1/2 pour les personnes de St-Omer, Hazebrouck, Bailleul, Armentières, Roubaix et Tourcoing.

Lundi 30 novembre.

LA JUIVE, avec le concours de M^{me} RIBAUT, de l'Opéra.

Mardi 1^{er} décembre, spectacle extraordinaire.

AVIS.

A louer le magnifique établissement du Pré-Catelan, avec tout son matériel d'exploitation.

S'adresser à M. Simon Levy, directeur du théâtre de Lille.

TIRAGE DIMANCHE 20 DÉCEMBRE.

Loterie MOBILIÈRE ST-POINT-MONCEAUX, AUX 553 LOTS EN ESPECES, — AU GROS LOT DE

120,000 FRANCS A GAGNER POUR 25 C.

Vu la rapidité du placement des Billes, premier tirage, irrévocablement fixé au 20 Décembre par l'Autorité supérieure. Cette Nouvelle Loterie MOBILIÈRE SAINT-POINT la plus importante de toutes les loteries par le nombre et la valeur de ses 553 lots, est aussi la plus avantageuse, puisque le billet de 25 c. fait participer à toutes les chances de gain de tous les lots, même du gros lot de 120,000 francs. — Dans notre ville, et toutes autres villes, billets à 25 c. chez tous les Libraires et les Débitants de tabac. 4193-6335

Bourse de Paris

| RENTES ET ACTIONS | DU 26 NOVEMBRE | | DU 27 NOVEMBRE | |
|-----------------------------|----------------|---------------|----------------|---------------|
| | PREMIER COURS | DERNIER COURS | PREMIER COURS | DERNIER COURS |
| 3 0/0 compt. | 67 20 | 67 | 66 95 | 66 95 |
| Dito fin cour. | 67 20 | 67 05 | 67 | 66 95 |
| 4 1/2 0/0 cpt. | 95 10 | 95 10 | 95 05 | 95 |
| Dito fin cour. | | | | |
| Oblig. Trésor | | | 450 | 450 |
| Banq. de France | 3380 | 3380 | 3370 | 3370 |
| Crédit foncier estamp. cpt. | 1272 50 | 1272 50 | 1267 50 | 1270 |
| Dito fin cour. | 1275 | 1275 | 1260 | 1267 50 |
| D ^e nouv. cpt. | 1230 | 1225 | | |
| Dito fin cour. | 1230 | 1230 | | |
| Gré. mobilier comptant. | 1090 | 1082 50 | 1077 50 | 1076 25 |
| Dito fin cour. | 1090 | 1082 50 | 1078 75 | 1075 |
| comptoir nat. comptant. | 775 | 775 | 775 | 765 |
| Dito fin cour. | | | | |
| CHEM. DE FER Orléans. cpt. | 980 | 977 50 | 977 50 | 977 50 |
| Dito fin cour. | | | 977 50 | 977 50 |
| Nord. compt. | 978 75 | 977 50 | 975 | 975 |
| Dito fin cour. | 977 50 | 977 50 | 975 | 975 |
| Est. comptant | 485 | 485 | 485 | 483 75 |
| Dito fin cour. | | | 482 50 | 482 50 |
| Paris-Lyon-Méditer. cpt. | 952 50 | 950 | 950 | 948 75 |
| Dito fin cour. | 952 50 | 951 25 | 950 | 950 |
| Midi. compt. | 690 | 692 50 | 691 25 | 692 50 |
| Dito fin cour. | 695 | 693 75 | 690 | 690 |
| Ouest. compt. | 510 | 512 50 | 510 | 511 25 |
| Dito fin cour. | 515 | 515 | | |
| Genève. compt. | | | 498 75 | 498 75 |
| Dito fin cour. | | | | |
| Dauphiné. cpt. | 483 75 | 482 50 | 482 50 | 483 75 |
| Dito fin cour. | | | | |
| Ardenne. cpt. | 472 50 | 472 50 | 472 50 | 472 50 |
| Dito fin cour. | | | | |
| Alger. compt. | | | | |

Prix des huiles à Lille, le 27 novembre.

| | l'hect. | à |
|-------------------------------|---------|---|
| Colza | 86 | » |
| Idem étrangères. | » | » |
| Œillette bon goût | » | » |
| Cameline. | 86 | » |
| Chanvre | » | » |
| Lin du pays | 93 75 | » |
| Id. étrangères | » | » |
| Huile épurée pour quinquet 92 | » | » |
| Id. pour réverbères | 90 | » |

| | GRAINES (l'hect.) | TOURTEAUX (100 k.) |
|---------------------------|-------------------|--------------------|
| Colza | 25 à 26 50 | 14 50 à 15 25 |
| Œillette b. g. | 27 | 13 50 à 14 25 |
| Id. rouss. | | |
| Cameline. 19 | 22 | 15 |
| Chanvre | | |
| Lin du pays. 25 | 27 | 23 50 |

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

| | l'hect. | id. | id. | id. |
|------------------------------|---------|-----|-----|-----|
| Esprit 3/6 Montpell. | 74 | » | » | » |
| 3/6 betterave fin | 74 | » | » | » |
| 3/6 mélas. ind. | id. | » | » | » |
| 3/6 fin de grains | id. | » | » | » |
| 3/6 de riz. | id. | » | » | » |
| Genièvre. | 40 | » | » | » |
| Anis | id. | » | » | » |

CHEMIN DE FER DU NORD.

Prix des billets d'aller et retour

De Lille aux stations suivantes :

| DESTINATIONS. | 1 ^{re} cl. | 2 ^e cl. | 3 ^e cl. |
|------------------------|---------------------|--------------------|--------------------|
| Cambrai. | 12 45 | 9 30 | 7 75 |
| Arras. | 9 75 | 7 30 | 6 05 |
| Ferbus-Vimy. | 7 90 | 5 95 | 4 95 |
| Lez. | 6 55 | 4 95 | 4 10 |
| Hénin-létard. | 5 05 | 3 75 | 3 15 |
| Bully-Grenay | 7 90 | 5 95 | 4 95 |
| Nœny. | 8 95 | 6 70 | 5 55 |
| Béthune. | 9 75 | 7 30 | 6 05 |
| Chocques. | 9 75 | 7 30 | 6 05 |
| Lillers. | 9 75 | 7 30 | 6 05 |
| Aire. | 9 75 | 7 30 | 6 05 |
| Thiennes. | 9 40 | 7 05 | 5 85 |
| Steenbecque | 8 70 | 6 55 | 5 45 |
| Rœux. | 8 25 | 6 15 | 5 10 |
| Vitry. | 7 05 | 5 35 | 4 40 |
| Donai. | 5 40 | 4 05 | 3 30 |
| Montigny. | 6 75 | 5 05 | 4 15 |
| Somain. | 7 90 | 5 95 | 4 95 |
| Waller. | 9 40 | 7 05 | 5 85 |
| Raismes. | 10 30 | | |